

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 MARS 2024

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget principal se décompose comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	5 798 381 €	7 113 607 €	6 359 635 €	6 011 371 €
012 - Charges de personnel	14 352 514 €	15 675 263 €	15 236 998 €	16 300 000 €
014 - Atténuation de produits	5 877 312 €	7 830 050 €	7 378 187 €	7 605 479 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 779 607 €	5 139 917 €	2 314 290 €	6 277 883 €
66 - Charges financières	355 573 €	454 593 €	427 559 €	416 278 €
67 - Charges exceptionnelles	108 539 €	96 260 €	73 884 €	15 000 €
68 - Dotation aux provisions	253 112 €	42 333 €	42 333 €	10 287 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 521 150 €	1 616 977 €	1 715 256 €	1 906 600 €
023 - Virement section d'investissement	- €	1 303 011 €	- €	550 234 €
TOTAL	31 046 188 €	39 272 011 €	33 548 140 €	39 093 132 €
BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
002 - Excédent reporté	- €	3 261 368 €		3 261 431 €
013 - Atténuation de charges	236 442 €	155 000 €	201 311 €	161 000 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	410 948 €	565 703 €	510 231 €	554 830 €
70 - Produits des services	3 275 914 €	3 423 482 €	3 445 310 €	3 520 545 €
73 - Recettes fiscales	22 565 947 €	24 124 268 €	23 920 692 €	24 545 995 €
74 - Subventions et participations	5 150 259 €	5 453 494 €	5 326 316 €	5 437 676 €
75 - Autres produits de gestion courante	589 842 €	866 260 €	779 272 €	762 105 €
76 - Produits financiers	- €	- €		- €
77 - Produits exceptionnels	109 554 €	35 334 €	164 520 €	118 000 €
78 - Reprise de provision	18 112 €	1 387 102 €	693 551 €	731 551 €
TOTAL	32 357 019 €	39 272 011 €	35 041 203 €	39 093 132 €
RESULTAT	1 310 831 €	- €	1 493 063 €	- €

Le chapitre 65 est constitué, en partie, de la « réserve » à hauteur de 3 883 962 €. Pour 2024, elle est composée de l'excédent de fonctionnement cumulé 2023 de 3 261 430 € et d'un solde d'excédent de 622 532 € sur la prévision budgétaire 2024.

En outre, le virement en section d'investissement de 550 234 € est également issu du résultat net envisagé sur 2024.

Au regard du travail réalisé sur les dépenses et les recettes de fonctionnement sur le seul exercice 2024, il a donc été possible de dégager un excédent de 1 172 766 €.

L'autorisation d'engagement en cours sur 2023 se poursuit et une nouvelle création d'AE est proposée :

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2024	CP ULTERIEURS
AE 2022-01 - ETUDES STRUCTURELLES ACTIVITES ECONOMIQUES	2022	2024	DEPENSES	167 137 €	97 472 €	69 665 €	
			RECETTES	121 936 €	29 954 €	91 982 €	
AE 2024-01 - ETUDES FILIERE CHANVRE	2024	2026	DEPENSES	150 808 €		57 404 €	93 404 €
			RECETTES	104 540 €		43 270 €	61 270 €

I. LES DEPENSES

- CHAPITRE 011 – Charges à caractère général : 6 011 691.13 €

Les directions ont réalisé une prévision budgétaire au plus près des besoins au regard des moyens humains mobilisables pour exécuter les projets et du cadencement théorique au cours de l'année.

La situation économique actuelle a été prise en compte puisqu'elle génère des retards parfois importants de livraison ou de réalisation. Des commandes 2023 se sont reportées sur 2024 car les opérateurs n'avaient pas la possibilité d'intervenir dans les délais convenus initialement, soit pour des questions de disponibilité soit pour des problématiques d'approvisionnement en matière première.

Les évolutions significatives par rapport au CA 2023 sont en lien avec l'assurance du personnel qui est basculée au chapitre 012 et diminue donc le chapitre 011 de 300K€ ; ainsi que l'impact de l'inflation forte constatée sur la fin de l'année sur des postes de dépenses importants (fluides, carburant...). Pour rappel, l'inflation est de 4.9% en 2023 selon les dernières données INSEE publiées. Les secteurs les plus touchés sont :

- +2.9 % pour les produits manufacturés
- +9.6 % pour l'alimentation
- +11.5 % pour l'énergie
- +2.8 % pour les services

- CHAPITRE 012 – Charges de personnel : 16 300 000 €

Ce budget prend en compte les éléments de contexte suivants :

- Revalorisation du point d'indice (effet année pleine) : 178 530 €,
- 5 points supplémentaires par agent au 1^{er} janvier 2024 : 199 000 €
- Impact de la revalorisation des grilles : 49 800 €
- GVT estimé à 155 000 €
- IFSE en année pleine estimé à 42 300 €
- Impact en année pleine de l'ensemble des postes déjà validés

Le total de ces différentes mesures provoque une hausse du chapitre 012, sans nouveaux postes, d'environ 625 000 €.

Comme évoqué plus haut, l'assurance du personnel qui émergeait au chapitre 011 sera dorénavant inclus dans le chapitre 012.

Au regard des mouvements de personnel, un point sera fait en juin sur l'avancée de la consommation des crédits afin de réabonder le chapitre si besoin.

Cette prévision est réalisée au plus juste et ne prend pas en compte d'éventuelles modifications de la réglementation émanant de l'Etat.

- CHAPITRE 014 – Atténuation de produits : 7 605 479 €

Les prévisions budgétaires 2024 incluent :

- 6 160 000 € d'attributions de compensation. Les AC provisoires 2024 ont été adoptées lors du conseil communautaire du 25/01/2024 et ne prennent pas en

compte les transferts de compétences proposés en cours d'année mais la restitution du SDIS en année pleine.

- 693 551 € de ticket modérateur
- 577 928 € de FNGIR
- 124 000 € au titre du reversement d'IFER

Par ailleurs, il est inscrit sur ce chapitre un reversement de fiscalité à hauteur de 50 000€ dans le cas où un remboursement de TVAG serait demandé par l'Etat, comme sur l'exercice 2023 (Trop perçu de fraction de TVA compensant la taxe d'habitation)

- CHAPITRE 65 – Charges de gestion courante : 6 277 882.96 €

Ce chapitre comprend notamment l'enveloppe dédiée aux subventions aux associations qui est reconduite à hauteur de 1 630 000 € (1 600 000 € depuis 2019), les hébergements de logiciel à hauteur 170 756€ et la taxe de séjour pour un montant de 90 456 €. Cette dépenses 2024 est supérieure aux recettes car prend en compte un reversement non effectué en 2023 de 10 455 €.

On trouve aussi le budget dédié aux indemnités des élus à hauteur de 252 070 €.

Une réserve de 3 883 962 € correspondant à l'excédent 2023 ainsi qu'un excédent de 622 532 € sur la section fonctionnement de 2024 sont également inscrits dans ce chapitre.

Par ailleurs, il est inscrit une enveloppe pour l'équilibre du budget annexe patrimoine économique de 49 869 € et du budget annexe réseau de chaleur de 124 750 €, comme chaque année.

- CHAPITRE 66 – Charges financières : 416 279 €

- CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles : 15 000 €

En M14, la taxe de séjour était imputée au chapitre 67. En M57, elle est basculée au chapitre 65 d'où la diminution de la prévision budgétaire à ce chapitre.

- CHAPITRE 042 – Opérations d'ordre entre sections : 1 906 600 €

La nomenclature M57 impose les amortissements au prorata-temporis (dès la date du mandat). L'impact estimé en 2024 est de 300 000 €. L'impact sur les années à venir sera liée au volumes des investissements réalisés.

- CHAPITRE 023 – Virement à la section d'investissement : 550 234 €

Le virement à la section d'investissement est proposé à la hauteur de 550 234 € afin de couvrir les investissements récurrents de la collectivité et notamment grâce à ce qui est dégagé sur le 011.

II. LES RECETTES

- CHAPITRE 013 – Atténuations de charges : 161 000 €

Elles correspondent à l'estimation des remboursements par les assurances, des congés pour maladie des agents de la collectivité.

- **CHAPITRE 042 – Opérations d'ordre entre sections : 554 830 €**

L'étalement des subventions d'équipement s'élèvent pour 2024 à 226 000 €.

Les travaux en régie ont été estimés à 245 530 €.

- **Chapitre 70 – Produits des services : 3 520 545 €**

Il s'agit dans ce chapitre de retracer les recettes des services issues de la tarification parmi lesquelles on trouve :

- 983 000 € cantines
- 702 000 € PEEJ
- 238 000 € piscines
- 130 000 € service commun ADS
- 58 000 € TAP
- 48 900 € base de loisirs du Lambon
- 36 000 € archives (Mutualisation avec les communes)
- 29 000 € Petites Villes de Demain (PVD)
- 15 000 € transport scolaire

On trouve aussi dans ce chapitre les remboursements de frais par les budgets annexes :

- Au titre du carburant et de la téléphonie pour 406 300 €
- Au titre du personnel pour 718 390 €

- **Chapitre 73 – Recettes fiscales : 24 545 995 €**

La prévision budgétaire 2024 est décomposée comme suit :

Afin de tenir compte du contexte économique national et en attendant la notification des éléments fiscaux 2024, la prévision fiscale relative aux taxes locales a été faite au regard de l'analyse de l'évolution des ressources fiscales des EPCI figurant dans la loi de finances 2024 en tenant compte de l'évolution des bases conforme au CGI.

Les valeurs locatives évoluent de 3,9% en application de l'indice de revalorisation estimé le 30/11/2023 par l'INSEE. Cela impacte le produit attendu pour la taxe d'habitation des résidences secondaires et pour les taxes foncières.

La fiscalité locale est donc inscrite à hauteur de 10 245 967 €. Ce montant prend en compte l'augmentation des bases minimum de CFE (Estimation : + 200 000€)

La compensation de la réforme de la taxe d'habitation se fait par l'attribution d'une quote-part de TVA qui évolue en fonction du dynamisme de TVA perçu par l'Etat. La reprise économique et l'inflation amènent une évolution favorable de cette compensation pour les EPCI. Le montant prévu est de 9 026 548 €.

Initialement prévue en 2024, la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) aura finalement lieu au 1^{er} janvier 2027. Le calcul de la CVAE 2024 s'effectuerait sur la dynamique de la TVA ainsi que sur la moyenne des recettes de CVAE perçues entre 2020 et 2023. Le montant inscrit en 2023 est de 1 702 410 €.

Par ailleurs, la prévision de l'IFER a été inscrite à hauteur de 1 400 000 € (inscription de 1 281 757 € au BP 2023)

Le FPIC a été inscrit pour 770 000 € soit (- 41 800 € qu'en 2023) car il a été pris en compte la même diminution qu'entre 2022 et 2023 soit -6%.

La taxe de séjour a été inscrite pour 80 000 €.

Figurent aussi les montants suivants :

- TASCOM : 468 792 € (augmentation du coefficient à 1,10)
- Rôles supplémentaires : 100 000 €
- Attributions de compensation négatives : 51 478 €

- Chapitre 74 – Subventions et participations : 5 437 658 €

Le montant global des subventions attendues est décomposé comme suit :

- 2 836 761 € de dotations de compensation (toutes taxes)
- 1 286 204 € de dotation d'intercommunalité
- 430 313 € de subventions diverses (CAF pour PEEJ, autres partenaires...)
- 200 000 € de subventions de l'Etat au titre des accueils France services
- 145 252 € de subvention d'études développement économique
- 109 590 € de fonds d'amorçage pour les TAP
- 84 194 € de FCTVA de fonctionnement
- 79 800 € de financement de l'Etat (petites villes de demain)
- 73 125 € de participations de la région (transport scolaire)
- 57 661 € au titre de LEADER
- 32 723 € de participations du département (utilisation gymnases principalement)
- 37 000 € de subvention PAH

- CHAPITRE 75 – Autres produits de gestion courante : 762 105 €

Il s'agit sur ce chapitre des loyers et remboursements de charges.

- CHAPITRE 77 – Produits exceptionnels : 118 000 €

Remboursement Selia (versement sur profits)

- CHAPITRE 78 – Reprise de provision : 731 551 €

Une provision a été comptabilisée sur les exercices 2020 et 2022 au titre du ticket modérateur prélevé par l'Etat pour la non-compensation par l'Etat de l'évolution du taux de taxe d'habitation en 2018 dans le cadre de la réforme de la TH pour un montant de 1 387 102 €. Le ticket modérateur a été reversé pour moitié en 2023. Le solde sera reversé en 2024.

La reprise de cette provision est donc prévue dès lors que le ticket modérateur sera constaté en dépense (chapitre 014 – atténuation de produits) pour un montant de 693 551 €.

De même, il est prévu une reprise sur la provision de territoire à contrat de mobilité. Il s'agit d'un projet validé par le comité pour projet de territoire.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget principal se décompose comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
001 - Déficit reporté		401 232 €		- €
13 - Subv équipement	35 169 €	- €		- €
16 - Emprunts et dettes	6 723 202 €	1 154 319 €	1 123 536 €	1 150 670 €
20 - Immobilisations incorporelles	541 333 €	1 408 347 €	569 593 €	1 461 134 €
204 - Subventions d'équipement versées	30 006 €	187 784 €	67 109 €	236 368 €
21 - Immobilisations corporelles	1 551 138 €	1 955 236 €	1 143 795 €	1 897 963 €
23 - Immobilisations en cours	2 113 411 €	663 825 €	179 636 €	2 872 366 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	410 948 €	565 703 €	510 231 €	554 830 €
041 - Opérations d'ordre section invst	785 678 €	326 000 €	76 450 €	282 500 €
TOTAL	12 190 884 €	7 362 446 €	4 370 351 €	8 455 830 €
RESTES A REALISER	718 089 €		981 545 €	
BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
001 - Excédent reporté		- €		202 485 €
021 - Virement section fonctionnement		1 303 011 €		550 234 €
024 - Produit des cessions d'actif		99 000 €		- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 521 150 €	1 616 977 €	1 715 256 €	1 906 600 €
041 - Opérations d'ordre section invst	785 678 €	326 000 €	76 450 €	282 500 €
10 - Dotations - FCTVA	1 352 813 €	693 553 €	313 412 €	948 636 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	578 118 €	2 469 000 €	2 469 000 €	1 493 000 €
13 - Subventions d'équipement perçues	1 351 326 €	704 583 €	396 762 €	769 375 €
16 - Emprunts et dettes	3 252 371 €	150 320 €	2 537 €	2 303 000 €
20 - Immobilisations incorporelles		- €		- €
21 - Immobilisations corporelles	1 159 €	- €	63 €	- €
23 - Immobilisations en cours			587 €	- €
TOTAL	8 842 615 €	7 362 446 €	4 974 068 €	8 455 830 €
RESULTAT	- 3 348 269 €	- €	603 717 €	- €
RESTES A REALISER	209 419 €		101 926 €	

II. LES DEPENSES

Les autorisations de programme en cours en 2023 se poursuivent :

- Construction de la gendarmerie de Melle (dernière année)
- Construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne (début des travaux en 2024)
- Réalisation du PLUI-H
- Mise à jour des PLU communaux
- Pack scolaire
- Participation au campus des métiers
- Inventaire des zones humides
- Renouvellement du parc informatique
- Travaux des écoles intercommunales

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2024	CP ULTERIEURS
17021 - GENDARMERIE MELLE/PARVIS ESPACE ENFANCE	2017	2024	DEPENSES	7 587 874 €	7 479 627 €	108 247 €	
			RECETTES	2 039 901 €	1 998 445 €	41 456 €	
17060 - PLU INTERCOMMUNAL	2020	2025	DEPENSES	547 267 €	121 897 €	287 712 €	137 659 €
			RECETTES	194 971 €	73 383 €	47 196 €	74 391 €
17061 - PLU COMMUNAUX	2020	2024	DEPENSES	203 315 €	78 745 €	105 120 €	19 450 €
			RECETTES	33 352 €	6 550 €	17 244 €	9 558 €
17062 - GYMNASSE BRIOUX	2020	2026	DEPENSES	6 061 852 €	435 320 €	2 560 742 €	3 065 790 €
			RECETTES	2 389 489 €	- €	700 578 €	1 688 911 €
17 - PACK SCOLAIRE 2021-2024	2021	2024	DEPENSES	320 000 €	245 012 €	74 988 €	
			RECETTES	111 167 €	106 064 €	5 103 €	
18 - PARTICIPATION REHABILITATION CAMPUS DES METIERS	2021	2024	DEPENSES	110 000 €	82 500 €	27 500 €	
			RECETTES	- €	- €	- €	
19-RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE	2022	2024	DEPENSES	131 150 €	73 914 €	57 236 €	
			RECETTES	21 621 €	6 426 €	15 195 €	
AP 2022-01 - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	2022	2025	DEPENSES	775 485 €	275 843 €	391 820 €	107 822 €
			RECETTES	733 264 €	284 512 €	109 694 €	339 058 €
AP2023-01 TRAVAUX ECOLES	2023	2025	DEPENSES	1 077 000 €	261 512 €	389 000 €	426 488 €
			RECETTES	- €	- €	- €	

Deux nouvelles créations d'AP sont proposées :

- Infrastructures du réseau informatique
- Installation chauffage solaire piscines

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2024	CP ULTERIEURS
AP 2024-01 - INFRASTRUCURE DU RESEAU	2024	2026	DEPENSES	131 000 €		56 000 €	75 000 €
			RECETTES	21 489 €		9 186 €	12 303 €
AP 2024-02 - INSTALLATION CHAUFFAGE SOLAIRE PISCINES BRIOUX-CHEF-LEZAY-S.V.	2024	2027	DEPENSES	175 150 €		44 650 €	130 500 €
			RECETTES	61 357 €		7 324 €	54 032 €

- **CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : 1 150 670 €**

Ce budget correspond au remboursement en capital des emprunts du budget principal pour l'année 2024.

- **CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles : 1 391 994 € (hors RAR)**

Ce chapitre comprend notamment les projets suivants :

- Schéma directeur immobilier : 253 000 €
- Maîtrise d'œuvre gymnase de Brioux-sur-Boutonne : 196 833 €
- Logiciels : 19 938 €
- Etudes diverses : 19 938€
- PLU communaux : 105 120 €
- PLU intercommunaux : 287 712 €
- Inventaire des zones humides : 392 820 €

- **CHAPITRE 204 – Subventions d'équipements versées : 193 010 €**

On note les participations suivantes :

- Aide économique agricole : 50 000 €
- Attribution de compensation d'investissement : 40 300 €
- Participation commune de Melle Gendarmerie : 37 700 €
- Dispositif ACP (ancien FISAC) : 35 000 €
- Participation campus des métiers : 27 500 €

- **CHAPITRE 21 – Immobilisations corporelles : 1 421 883 € (hors RAR)**

Parmi les achats prévus, on trouve :

- 808 500 € de travaux dans les bâtiments communautaires dont 385 500 € prévus dans les écoles
- 212 635 € de matériel informatique et téléphonie
- 85 458 € de mobilier
- 60 000 € de véhicules
- 50 000 € de renouvellement de matériel dans les cantines scolaires

- **CHAPITRE 23 – Travaux en cours : 2 479 387 €**

Libellé	Montant
AP - CONSTRUCTION GENDARMERIE MELLE	70 547 €
AP – GYMNASSE BRIOUX	2 359 350 €
AP – CHAUFFAGE SOLAIRE PISCINE	43 500 €
IMPREVUS DST	6 000 €
	2 479 387 €

- **CHAPITRE 040 – Opérations d'ordre entre sections : 554 830 €**

Ce chapitre comprend :

- La dotation aux amortissements des subventions d'investissement
- La neutralisation des amortissements des subventions d'équipements versées
- La main d'œuvre en régie
- Les travaux en régie

- CHAPITRE 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement : 282 500 €

Il s'agit d'opérations qui s'équilibrent au sein de la section d'investissement et qui ont pour objet de constater la réalisation des travaux ou des études ou frais d'insertion.

III. LES RECETTES

- CHAPITRE 10 - Dotations et apports : 2 441 636 €

Ce chapitre comprend le FCTVA pour un montant de 948 636 € qui est calculé en fonction des prévisions d'achats de matériels et de travaux. Ce dernier peut être amené à varier en fonction des réalisations.

Il comprend aussi l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 1 493 000 €.

- CHAPITRE 13 - Subventions d'équipement : 667 448 € (hors RAR)

Les subventions d'investissement attendues en 2024 sont :

Libellé	Montant
AP - CONSTRUCTION GENDARMERIE MELLE	26 021 €
AP - PLU	45 420 €
AP - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	313 550 €
FEADER SMA MOUGON	23 600 €
ESPACE JEUNES CELLES	50 000 €
FIPHFP	3 000 €
PAH	7 820 €
OPAH	45 487 €
LAMBON - CARRIERE CINQ COUX	6 550 €
SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER	146 000 €
	667 448 €

- CHAPITRE 16 - Emprunts et dettes : 2 300 000 €

Le projet d'emprunt est de 2 300 000 € pour la construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne

- CHAPITRE 040 - Opérations d'ordre entre sections : 1 906 600 €

Ce chapitre comprend la dotation aux amortissements des immobilisations.

- **CHAPITRE 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement : 282 500 €**

Il s'agit d'opérations qui s'équilibrent au sein de la section d'investissement et qui ont pour objet de constater la réalisation des travaux ou des études ou frais d'insertion.

- **CHAPITRE 021 - Virement de la section de fonctionnement : 550 234 €**

Le virement de la section de fonctionnement est proposé à la hauteur de 550 234 €.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
011 - Charges à caractère général	346 150,00 €	11 272,46 €	301 220,00 €	-12,98%	2572,18%
65 - Autres charges de gestion courante	- €				
66 - Charges financières	21 496,38 €	21 313,10 €	75 685,83 €	252,09%	255,11%
67 - Charges exceptionnelles	- €				
042 - Opérations d'ordre entre sections	6 257 624,83 €	6 039 177,25 €	4 758 572,21 €	-23,96%	-21,20%
043 - Opérations d'ordre à l'int section	21 496,38 €	21 313,10 €	75 685,83 €	252,09%	255,11%
023 - Virement section d'investissement	- €				
TOTAL	6 646 767,59 €	6 093 075,91 €	5 211 163,87 €	-21,60%	-14,47%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
002 - Excédent reporté	647 797,62 €		11 134,88 €	-98,28%	
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 661 473,59 €	5 291 100,07 €	4 887 343,16 €	-13,67%	-7,63%
043 - Opérations d'ordre à l'int section	21 496,38 €	21 313,10 €	75 685,83 €	252,09%	255,11%
70 - Produits des services	316 000,00 €	144 000,00 €	222 000,00 €	-29,75%	54,17%
74 - Subventions et participations	- €		15 000,00 €		
TOTAL	6 646 767,59 €	5 456 413,17 €	5 211 163,87 €	-21,60%	-4,49%
RESULTAT	- €	- 636 662,74 €	- €		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
001 - Déficit reporté	2 248 457,98 €		1 609 779,12 €	-28,41%	#DIV/0!
16 - Emprunts et dettes	109 500,00 €	109 398,32 €	2 312 000,00 €	2011,42%	2013,38%
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 661 473,59 €	5 291 100,07 €	4 887 343,16 €		
TOTAL	8 019 431,57 €	5 400 498,39 €	8 809 122,28 €	9,85%	63,12%
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
ZONES D'ACTIVITES	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
021 - Virement section fonctionnement	- €				
040 - Opérations d'ordre entre sections	6 257 624,83 €	6 039 177,25 €	4 758 572,21 €	-23,96%	-21,20%
16 - Emprunts et dettes	1 761 806,74 €	- €	4 050 550,07 €	129,91%	
TOTAL	8 019 431,57 €	6 039 177,25 €	8 809 122,28 €	9,85%	45,87%
RESULTAT	- 0,00 €	638 678,86 €	- €		

Le BP 2024 prévoit les travaux suivants :

- Etude et travaux voirie ZA Le Pinier : 228 520 €
- Etude et travaux voirie ZA Plaine de Limage : 35 000 €
- Etude ZA Mine d'Or : 16 500 €
- Etude Limalonges : 20 000 €

4 ventes sont prévues sur 2024 pour un total de 222 000 €.

BUDGET ANNEXE PATRIMOINE ECONOMIQUE

Ce budget a besoin d'une subvention d'équilibre du budget principal de 49 869 €.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024
011 - Charges à caractère général	96 266,30 €	157 760,00 €	140 205,28 €	156 898,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	367 610,19 €	264 277,99 €	260 749,99 €	282 130,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	33 407,98 €	35 808,33 €	342,50 €	25 000,00 €
66 - Charges financières	23 867,51 €	23 499,76 €	23 020,66 €	20 911,95 €
67 - Charges exceptionnelles	11 983,82 €	20 000,00 €	15 485,94 €	5 000,00 €
68 - Provision pour risques et charges		892,00 €	892,00 €	664,00 €
TOTAL	533 135,80 €	502 238,08 €	440 696,37 €	490 603,95 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024
002 - Excédent reporté		- €		
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €	98 300,00 €
70 - Produits des services	5 900,00 €	20 800,00 €	20 980,00 €	26 400,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	284 950,47 €	277 167,00 €	294 341,09 €	316 034,76 €
75 - Subvention d'équilibre	4 358,04 €	106 000,00 €	25 791,71 €	49 869,19 €
77 - Produits exceptionnels	106 046,80 €	- €	1 312,49 €	
TOTAL	499 526,39 €	502 238,08 €	440 696,37 €	490 603,95 €
RESULTAT	- 33 609,41 €	- €	- €	- €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024
001 - Déficit reporté		- €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €	98 300,00 €
16 - Emprunts et dettes	149 883,75 €	156 300,00 €	152 221,57 €	133 500,00 €
20 - Immobilisations incorporelles		31 689,46 €	6 200,00 €	40 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles		197 000,00 €	46 722,76 €	169 060,83 €
TOTAL	248 154,83 €	483 260,54 €	303 415,41 €	440 860,83 €
RESTES A REALISER	22 438,46 €		8 500,00 €	
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024
001 - Excédent reporté		196 786,25 €		155 730,83 €
024 - Produits de cessions d'immo		- €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	367 610,19 €	264 277,99 €	260 749,99 €	282 130,00 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté		- €		
16 - Emprunts et dettes	1 440,00 €	22 196,30 €	1 630,00 €	3 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles				
TOTAL	369 050,19 €	483 260,54 €	262 379,99 €	440 860,83 €
RESULTAT	120 895,36 €	- €	- 41 035,42 €	- €

BUDGET ANNEXE TAXE ORDURES MENAGERES

L'effet ciseau constaté en 2023 se poursuit malgré la hausse des taux de fiscalité en 2023.

Cette situation devrait commencer à s'améliorer en 2025 puisque la mise en place des composteurs et du contrôle d'accès dans les déchèteries devrait diminuer le poids des déchets collectés d'où une diminution des dépenses.

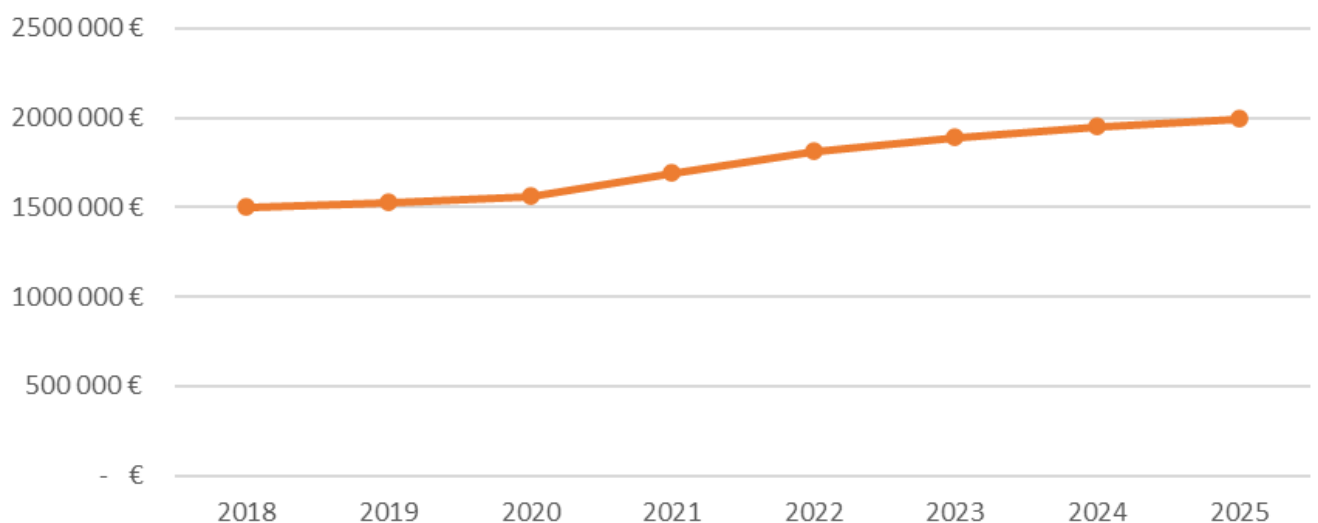
La hausse de la TGAP via la participation au SMITED se poursuit puisque cette dernière passe à 2 160 000 € en 2024 (contre 1 871 448 € en 2023 soit + 15,45%). De plus, l'inflation impacte fortement ce budget puisque le budget carburant y est significatif.

Évolution coût TGAP pour enfouissement et incinération (€/t)
2019 à 2025



Source : Loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019, article 24

Projection de la contribution SMITED
(de début d'année 2023)



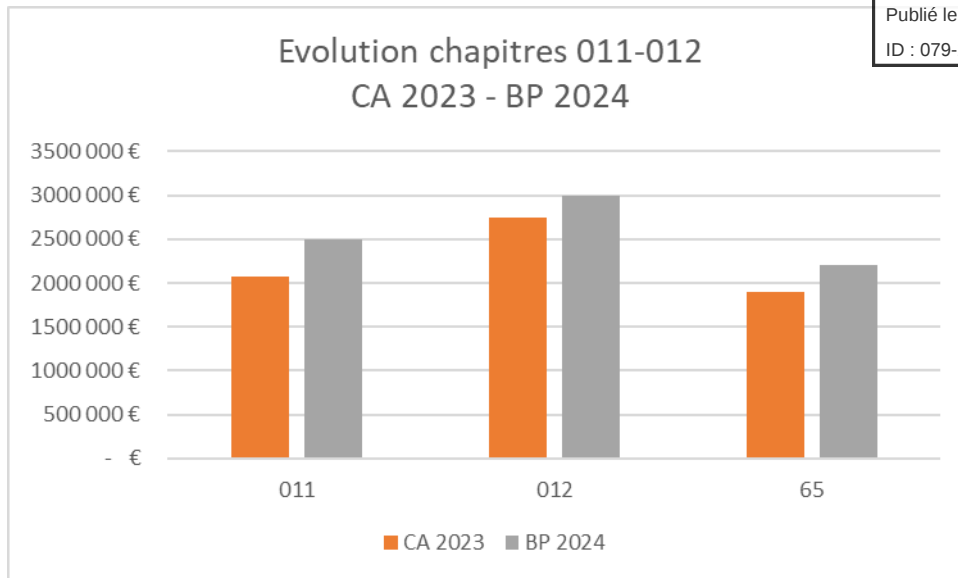
Les contributions 2024 seront finalement de 2 160 000 €, plus élevées donc que ce qui avait été anticipé dans la prospective réalisée fin 2022/début 2023 (graphique ci-dessus) dans le cadre de l'augmentation de la TEOM.

V. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce budget comprend la création d'une AE pour l'acquisition de composteurs.

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP 2024	CP ULTERIEURS
AE 2024-02 ACQUISITION COMPOSTEURS	2024	2026	DEPENSES	787 380 €	115 990 €	671 390 €
			RECETTES	4 536 €	756 €	3 780 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	1 857 301,05 €	2 672 602,00 €	2 073 828,92 €	2 490 538,00 €
012 - Charges de personnel	2 604 960,23 €	2 753 214,50 €	2 752 749,34 €	3 002 004,01 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	962 824,92 €	548 042,82 €	550 280,17 €	860 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 818 456,47 €	2 852 986,29 €	1 905 023,18 €	2 367 735,53 €
66 - Charges financières	13 933,65 €	11 770,38 €	11 770,38 €	8 951,48 €
67 - Charges exceptionnelles	30 430,99 €	4 000,00 €	3 216,18 €	3 000,00 €
68 - Provision pour risques et charges		7 344,00 €	7 344,00 €	2 453,00 €
023 - Virement section d'investissement		241 080,00 €	- €	
022 - Dépenses imprévues		- €	- €	
TOTAL	7 287 907,31 €	9 091 039,99 €	7 304 212,17 €	8 735 182,02 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
002 - Excédent reporté		937 318,99 €		662 997,02 €
013 - Atténuation de charges	49 684,64 €	69 900,00 €	83 872,50 €	30 000,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	257 558,68 €	38 138,00 €	38 127,66 €	50 900,00 €
70 - Produits des services	825 061,33 €	999 265,00 €	388 410,33 €	520 600,00 €
73 - Recettes fiscales	4 617 264,00 €	6 249 845,00 €	6 266 910,00 €	6 508 768,00 €
74 - Subventions et participations	668 490,96 €	787 973,00 €	830 964,11 €	954 917,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	8 065,94 €	3 000,00 €	1,72 €	7 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	321 192,95 €	5 600,00 €	41 603,88 €	
TOTAL	6 747 318,50 €	9 091 039,99 €	7 649 890,20 €	8 735 182,02 €
RESULTAT	- 540 588,81 €	- €	345 678,03 €	- €



VI. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Ce budget comprend :

- La poursuite des autorisations de programme en cours telles que les colonnes enterrées, l'harmonisation des modes de collecte et les travaux de la déchetterie de Lezay
- Le renouvellement de la flotte de véhicules (achat télescopique, benne à ordures et semi-verre).

PROGRAMME	ANNEE AP	FIN AP	DEP/REC	MONTANT TOTAL	CP ANTERIEURS	CP 2024	CP ULTERIEURS
22004 - DECHETERIE DE LEZAY	2017	2024	DEPENSES	1 441 658 €	736 610 €	705 048 €	
			RECETTES	264 838 €	100 892 €	163 946 €	
22009 - HARMONISATION DES MODES DE COLLECTE	2020	2024	DEPENSES	993 751 €	890 275 €	103 476 €	
			RECETTES	163 500 €	144 740 €	18 760 €	
AP 2023-03 - FOURNITURE ET POSE DE COLONNES ENTERREES	2023	2027	DEPENSES	1 146 980 €	1 171 €	180 204 €	965 605 €
			RECETTES	710 263 €	- €	108 984 €	601 279 €

Il est inscrit des emprunts prévisionnels au titre des travaux à la déchetterie de Lezay.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
001 - Déficit reporté				266 389,13 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	257 558,68 €	38 138,00 €	38 127,66 €	50 900,00 €
041 - Opérations d'ordre section invst	28 719,16 €	5 000,00 €		53 000,00 €
16 - Emprunts et dettes	283 700,09 €	313 400,00 €	313 244,77 €	304 600,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	38 656,58 €	182 769,13 €	93 010,16 €	115 842,15 €
204 - Subventions d'équipement				22 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 177 836,28 €	2 080 677,81 €	1 023 350,68 €	1 240 921,39 €
23 - Immobilisations en cours	73 505,06 €	1 356 272,65 €	687 815,26 €	1 361 187,65 €
27 - Immobilisations financières	26 016,50 €	- €		
TOTAL	1 885 992,35 €	3 976 257,59 €	2 155 548,53 €	3 415 340,32 €
RESTES A REALISER	678 513,95 €		377 339,76 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024
001 - Excédent reporté		998 298,55 €		
021 - Virement section fonctionnement		241 080,00 €		
024 - Produits des cessions d'immos		- €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	962 824,92 €	548 042,82 €	550 280,17 €	860 500,00 €
041 - Opérations d'ordre section invst	28 719,16 €	5 000,00 €		53 000,00 €
10 - Dotations	144 144,29 €	540 951,95 €	313 523,72 €	497 872,29 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	310 004,59 €			620 000,00 €
13 - Subventions d'équipement perçues		87 935,00 €	27 056,96 €	145 569,55 €
16 - Emprunts et dettes	780 000,00 €	1 554 949,27 €		1 238 398,48 €
TOTAL	2 225 692,96 €	3 976 257,59 €	890 860,85 €	3 415 340,32 €
RESULTAT	339 700,61 €	- €	- 1 264 687,68 €	- €
RESTES A REALISER	25 578,00 €		25 578,00 €	

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

Ce budget nécessite une subvention d'équilibre de 124 749 € du budget principal.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2023	CA 2023
002 - Déficit reporté	36 608,71 €		129 534,10 €		
011 - Charges à caractère général	380 300,00 €	360 640,83 €	337 047,00 €	-11,37%	-6,54%
042 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 621,23 €	39 630,00 €	0,02%	0,02%
65 - Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	- €	-100,00%	
66 - Charges financières	5 572,30 €	5 527,54 €	4 930,59 €	-11,52%	-10,80%
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	218,05 €	- €	-100,00%	-100,00%
68 - Provision pour risques et charges	658,00 €	658,00 €	101,00 €	-84,65%	-84,65%
023 - Virement section d'investissement	17 253,77 €	- €	- €	-100,00%	
TOTAL	482 014,01 €	406 665,65 €	511 242,69 €	6,06%	25,72%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
002 - Excédent reporté					
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 400,00 €	0,23%	0,23%
70 - Produits des services	286 496,00 €	298 375,26 €	371 094,00 €	29,53%	24,37%
77 - Produits exceptionnels	180 153,01 €	- €	124 748,69 €	-30,75%	
TOTAL	482 014,01 €	313 740,26 €	511 242,69 €	6,06%	62,95%
RESULTAT	- €	- 92 925,39 €	- €		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
001 - Déficit reporté	236 232,95 €		243 065,98 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 400,00 €	0,23%	0,23%
16 - Emprunts et dettes	31 110,00 €	31 089,26 €	31 750,00 €	2,06%	2,13%
20 - Immobilisations incorporelles	10 400,00 €	- €	10 400,00 €	0,00%	
TOTAL	293 107,95 €	46 454,26 €	300 615,98 €	2,56%	547,12%
RESTE A REALISER		10 400,00 €			
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
RESEAU DE CHALEUR	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
021 - Virement section fonctionnement	17 253,77 €	- €			
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 621,23 €	39 630,00 €	0,02%	0,02%
10 - Dotations	- €	- €	- €		
16 - Emprunts et dettes - Renégociation	236 232,95 €	- €	260 985,98 €	10,48%	
TOTAL	293 107,95 €	39 621,23 €	300 615,98 €	2,56%	658,72%
RESULTAT	- €	- 6 833,03 €	- €		

BUDGET ANNEXE GEMAPI

L'augmentation du montant des participations versées aux syndicats explique la hausse de la cotisation à appeler en 2024.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
GEMAPI	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00%	0,00%
012 - Charges de personnel	6 552,00 €	6 552,00 €	6 552,00 €	0,00%	0,00%
014 - Atténuation de produits	8 000,00 €	6 036,00 €	9 000,00 €	12,50%	12,50%
65 - Autres charges de gestion courante	453 989,17 €	450 756,35 €	491 071,82 €	8,17%	8,17%
TOTAL	469 741,17 €	464 544,35 €	507 823,82 €	8,11%	8,11%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
GEMAPI	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
002 - Excédent reporté	8 108,17 €		9 019,82 €	11,24%	11,24%
73 - Recettes fiscales	461 633,00 €	451 012,00 €	498 804,00 €	8,05%	8,05%
74 - Subventions et participations		14 444,00 €	- €		
TOTAL	469 741,17 €	465 456,00 €	507 823,82 €	8,11%	8,11%
RESULTAT	- €	911,65 €	- €		